



ÉDITO

Notre pensée va aux populations des Alpes Maritimes touchées au début du mois par la tempête « Alex ». Ainsi cohabitent des sécheresses et des épisodes de colère incontrôlable du ciel. La **vigilance** sur les moyens de **faire cesser le réchauffement climatique** doit donc redoubler pour obtenir d'autres trajectoires dans le développement des économies et des sociétés.

Notre pensée se tourne également vers **Samuel PATY**, sa famille, et vers tout le corps enseignant. Rien, strictement rien, absolument rien ne saurait justifier la mise à mort d'un Homme. Un homme qui plus est enseignant, éducateur, passeur d'Histoire et de Géographie, deux matières indispensables pour éclairer le monde et s'éclairer soi-même. **Tuer un enseignant, c'est tuer le projet d'ouvrir les enfants au monde et de bâtir leur dès demain.** La **transmission du savoir**, tâche des plus nobles confiée aux corps enseignant, doit être absolument **sanctifiée**

Nous avons également une pensée pour celles et ceux, chaque jour plus nombreux atteints du Covid-19, et pour leurs familles.

On a pu un moment croire l'essentiel de l'épreuve passée, mais sans abandonner la crainte qu'un retour de l'automne soit propice à la propagation du virus. Nous y revoilà donc, et de la plus sale des manières, avec **état d'urgence sanitaire** prolongé, un **couvre-feu** et maintenant un 2^{ème} confinement. Tout **confinement porte atteinte à l'espace public** et met en conséquence des libertés politiques et démocratiques en suspens. Il **cisaille les liens sociaux** et nous réduit à l'état de simples producteurs de marchandises ou de services sous-payés.

Les habitudes s'installent et il est à craindre que les pouvoirs politiques s'habituent eux aussi à cette suspension du droit commun. Les états d'urgences passent de « sécuritaires » à « sanitaires » sans qu'on y prenne garde et **le pays est désormais gouverné par décrets ministériels et ordonnances gouvernementales.** La mise en parenthèse de la vie démocratique, déjà bien entamée par des réformes institutionnelles scélébrates, fait bien l'affaire du capital et des grandes entreprises, qui, de concert avec le pouvoir politique, profitent de la crise pour opérer un immense détournement d'argent public à leur seul profit. Pour ces gens-là, le virus s'apparente bel et bien à une « **divine surprise** ».

Nous pouvons craindre que la nécessité d'offrir à la société une respiration nouvelle ne soit pas la priorité d'un **pouvoir** dont les yeux sont rivés sur des indicateurs économiques et qui ne visent qu'à **perpétuer l'ancien monde.**

PLAN SCHÉMA DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER

Le **Plan Schéma Directeur de l'immobilier** Grand Nord Est a été présenté à ce CSEE. Du point de vue Orange, ce document est censé définir l'évolution du parc immobilier en adéquation entre l'évolution des effectifs et des besoins et initier une réflexion à moyen/long terme afin de pouvoir répondre à l'émergence des nouvelles organisations du travail.

Les effectifs, hors salariés AD, TPS et TL, sont de 5730 CDI sur notre périmètre GNE

Or, **le grand absent dans ce plan, est le volet restauration.** Pourtant, la restauration contribue très largement aux conditions de travail des salariés. L'impact restauration est loin d'être neutre et n'est que très peu mentionné dans les dossiers présentés, voire pas du tout.

C'est pourquoi, sous l'impulsion de la délégation **CGT**, les **élus du CSEE en séance ont exigé que la commission de restauration et la Déléguée Locale à la Restauration soient systématiquement associées à tous les projets de déplacement (ou déménagement) de personnel en cours ou à venir.**

Cette résolution a été votée à l'unanimité des membres présents.



DÉMÉNAGEMENT DE CRYSTAL PARK

Ce dossier est à la croisée d'un certain nombre de chemins dans lesquels s'est engagée l'Entreprise :

- L'ancrage territorial et la **baisse des effectifs**, notamment au sein de l'Etat-major de la DO GNE sur le site de Crystal Park.
- La recherche effrénée d'**économies** afin de palier la stagnation du CA, mais aussi de respecter la volonté du PDG de maintenir un niveau élevé du dividende qui parfois se rapproche des 10% de la valeur ponctuelle de l'action.
- La **GPMC** ou la Gestion Prévisionnelle des Mètres Carrés grâce à laquelle les surfaces décidées à date correspondent à l'estimation des effectifs à échéance à 3 ans.
- Le choix qui a été réalisé au sommet de l'Entreprise de donner la **priorité au financier au détriment de la santé des salariés**.

Pourquoi ce regroupement : Un soi-disant besoin de proximité entre les Unités...N'était-ce pas le cas jusqu'à maintenant alors qu'il n'y avait qu'une cour intérieure à traverser ?

Il est tout de même inquiétant de constater que les surfaces sont drastiquement réduites alors que nous sommes en pleine crise sanitaire demandant l'application de gestes barrières et de distanciation sociale.

La **CGT** demande que les choix exprimés par les salariés tout au long de ce processus de déménagement soient respectés afin de ne pas générer de RPS supplémentaires, la crise sanitaire actuelle en étant déjà pourvoyeuse.



REGROUPEMENT DES SALARIÉS SUR LENS CONDÉ

Après le regroupement des salariés sur Lens Condé et la libération du bâtiment de Lens Voltaire, la CGT constate avec regrets que la baisse des effectifs du SCO et de l'UI rend ce regroupement de personnels possible et cohérent économiquement. Certes, il y a beaucoup de choses positives dans les choix retenus. Néanmoins, il y a une fois de plus un grand absent de ce projet : la restauration. La CGT, par son opiniâtreté, a réussi à repousser le vote pour qu'elle soit réellement prise en compte. Il est cependant déplorable de constater que certaines organisations syndicales, plus préoccupées par la rentabilité financière de l'entreprise que par le bien être des salariés, soient rentrées en concertation avec l'Entreprise pour accélérer le projet et faire fi de la restauration.

En effet, ce projet repoussé au CSEE de novembre, a été représenté pour avis lors du CSEE exceptionnel du 4 novembre, CSEE demandé par les autres OS ; La restauration n'est toujours pas à l'ordre du jour. La délégation CGT n'a pas participé à la présentation de ce point, il n'y avait rien de nouveau sur ce dossier depuis le 29/10, aucune information tangible ne nous a été communiquée ni fournie depuis cette date. Les autres OS ont décidé de partager le projet en deux : un projet déménagement et un projet restauration, afin de donner un blanc-seing à l'entreprise pour faire l'économie du bail Lens Voltaire et lancer les travaux rapidement sur Lens Condé. Bien que la restauration incombe au Comité National de Restauration, les surfaces incombent à l'entreprise et auraient dû être prises en compte dans le projet de déménagement. Or RIEN ne laisse paraître une réserve de surfaces supplémentaires pour un futur restaurant.



PROJET FUSION SCO UAT

Le constat est là, après EO1, EO2,...NEXT, Essentiels2020, c'est maintenant « Engage 2025 » : Orange surfe sur la vague de la crise sanitaire pour redémarrer ses plans de restructuration en commençant par s'attaquer à la Relation Clients. Nul doute que viendra ensuite la fusion des UI, AD, etc...

Le projet concrètement

- **Mutualisation** dès début 2021 par la mise en réseau des activités Front et back au niveau national : impact négatif sur la PVC des N1
- **Arrêt de certaines activités** pour imposer le tout digital
- Développer et renforcer le métier d'**Expert Domaine Clients** (activité qui existe déjà avec les Pôles Expertise Clients mais qui a peu de moyens vis-à-vis des contributeurs ou BAL) ;

L'impact de cette fusion sur notre périmètre DO GNE

On passerait donc de:

- 3 unités (2 SCO + 1 UAT) à 1 USC
- 30 départements / services (11 SCO NDF + 10 SCO Est + 9 UAT) à 7 à 13 départements/services USC
- 60 activités à 3 métiers (CC Front, CC back et Spécialistes)

Les premiers impactés sont donc, dans un premier temps, les membres de CODIR, puis en cascade, l'ensemble de la ligne managériale (*sur qui l'entreprise s'appuie d'ailleurs pour déployer la communication du projet*) que l'on poussera (avec bienveillance ?) soit vers la sortie, soit vers l'activité de Spécialiste...

Au travers de ce constat, on le voit bien, les objectifs affichés de l'entreprise sont clairs :

- **Baisse de coûts** en augmentant la sous-traitance par la baisse des effectifs et en imposant le digital et en fermant d'autres canaux de contact clients
- **Augmenter la productivité** par la mise en réseau des activités et l'optimisation des « ressources » (salariés)



LES HORAIRES EN AD

Après plusieurs **refontes des horaires**, la CGT constate une nouvelle fois la **détérioration des conditions de travail** dans les boutiques due à une diminution volontaire des effectifs générant un **sous-effectif**, mais aussi à l'**ajout de tâches supplémentaires**.

Le discours du **PDG prônant** des **baisses de coûts**, des départs non remplacés, et un retour désiré à une hausse de dividendes accompagnés de coupes budgétaires confirment nos craintes.

Plus un euro n'est consacré au recrutement externe par le National, obsédé par son plan d'économie afin de satisfaire ses actionnaires

Néanmoins, **les objectifs de vente ne cessent d'augmenter** avec toutes ses contradictions.

Comment peut-on en 30 minutes vendre de la fibre, de la maison protégée, de l'Orange Bank, du PXB (paiement étalé) et demander de faire des tâches annexes, des heures supplémentaires par manque de personnel, etc...

La mise en place de la prise de rdv qui « enchantait » pleinement clients conseillers et direction, a fait pschitt !! **Chaque Responsable Boutique coincé entre les objectifs** fixés et son **sous-effectif** l'adapte désormais au jour le jour.

Ce **projet** qui **diminue fortement les heures d'ouverture au public permet de ne plus recourir à l'embauche**, tout bénéfique pour l'entreprise.

Le bien-être des salariés n'est pas le souci de la Direction, les dossiers présentés se résument en une avalanche de bénéfices pour Orange, seule la prise commune de repas durant la pause méridienne est vue comme une avancée pour les salariés...ce qui, ne fait pas du tout sourire ces derniers.

Pour la CGT, la santé des salariés, même si c'est le business qui paie leurs salaires, **passé avant tout**.

La **CGT a alerté** sur la détérioration des conditions de travail, sur les risques psycho-sociaux, sur la pression exercée par la Direction malgré le contexte actuel avec toutes les **conséquences graves** qui pourraient en découler.



SALARIÉS SOGETREL EN GRÈVE



Ce CSEE a permis de dénoncer officiellement **l'exploitation par Orange de ses sous-traitants**. En effet, Une partie des salariés de l'entreprise **SOGETREL**, spécialisée dans la pose et la réparation de fibre optique et de cuivre, est **en grève**.

Les personnels en colère demandent à leur direction de mettre en adéquation les missions effectuées avec la classification de leur convention collective.

Selon les grévistes, certains font, par exemple, un travail de chef d'équipe sans en avoir le titre ni donc la rémunération.

Ils demandent le **respect des minimas** conventionnels 2020 en fonction de la requalification de chaque salarié sur la base de 35 heures.

Mais aussi le **paiement des heures supplémentaires** réellement effectuées quotidiennement.

Orange, en tant que donneur d'ordre, doit totalement contribuer à faire respecter les règles sociales au sein des entreprises sous-traitantes, sous sa marque, quitte à ce que dorénavant ces règles fassent partie intégrante du cahier des charges.

ASC UN CADEAU LUCRATIF ?

Vote portant sur le cadeau de fin d'année à 100€ pour les ouvriers droits et à 30€ pour les enfants de moins de 17 ans.

La délégation **CGT s'est abstenue, non pas sur la prestation, mais sur le fait que** les autres organisations syndicales ont donné leur préférence à un **prestataire marchand** associé à un **fond de pension étranger dont le seul but est lucratif**, alors que des prestataires issus de l'économie sociale et solidaire made in France étaient présents parmi les choix possibles.

Ce **choix** est sorti de **critères** élaborés pour une sélection des prestataires sur une **base purement mathématique, sans possibilité d'y intégrer une la dimension sociale et éthique** et sans possibilité de soutenance des prestataires.

C'est pour ce mode de fonctionnement que la CGT s'est abstenue.



À la place de la prime COVID!
(Pour 15% des salariés...)
On veut le 13^{ème} mois!
(Pour tous !)

ORANGE en 2020 c'est :

- 256 Millions de clients dans le monde
- Un chiffre d'affaires de 42 Milliards d'€ en augmentation de 0,5%
- Un retour des dividendes aux actionnaires à 0,70€ par action pour un total de 1,9 Milliards d'€

ORANGE a augmenté son chiffre d'affaires de 3% pendant la pandémie.

Le 13^{ème} mois pour les 76 634 salariés du groupe ne coûterait que 300 Millions d'€, Soit seulement 0,7% du chiffre d'affaires...

Le 13^{ème} mois c'est possible Exigeons le !

L'Équipe CGT DO GNE

ÉLUS TITULAIRES :

Françoise **BRASSEUR**
Pierre **CHAUSSENEAUX**
Michel **ESSELIN**
Éric **GARDINETTI**
Michel **JACQUIER**
Stéphane **LEBRUN**
Agnès **ZAÏRI-WELSCH**

ÉLUS SUPPLÉANTS:

Jean-Claude **ADENOT**
Michel **BAUR**
Sophie **CASTELLI**
Serge **GERUSSI**
Joëlle **ULICZNY**
Jeanne-Marie **LARIDAN**
Ali **ZAÏRI**

REPRÉSENTANT SYNDICAL CGT :

Éric **DANGLETERRE**